

LETTRE D'INFORMATION 2ÈME TRIMESTRE 2010

ACTU

"Eglise catholique et pédophilie, un lien vraiment contre nature ?", Carte Blanche d'Isabelle Tapie

► lire la suite

A ce sujet, Hubert Van Gijsegheem, psychologue spécialiste des agressions sexuelles réagit également dans la presse canadienne.

► lire la suite

"La sexsomnie ? Un phénomène exceptionnel"

Un trouble du sommeil invoqué au Tribunal pour expliquer le viol de sa fille.

► lire la suite

Proposition de loi au Canada pour renforcer le registre national des délinquants sexuels.

► lire la suite

UPPL News

► lire la suite

DOSSIER

L'entretien motivationnel

La prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) est particulière pour au moins deux raisons. D'une part, l'obligation de soin rend le traitement contraint ce qui amène souvent le patient à minimiser voir dénier sa problématique. D'autre part, le traitement vise un changement nécessaire pour tendre vers la non-récidive d'un comportement sexuel infractionnel ce qui amène souvent le thérapeute à vouloir rapidement un changement et il peut être tenté d'être interventionniste, directif et confrontant.

Nous pensons donc que la technique de l'entretien motivationnel est pleinement adaptée au traitement contraint. Nous avons même envisagés d'organiser une formation sur cette approche mais force est de constater qu'il n'y a pas - à notre connaissance- de formateurs spécialisés dans le domaine de la délinquance sexuelle.

Au travers de ce dossier non-exhaustif, nous choisissons de vous sensibiliser à l'entretien motivationnel. Il est une technique d'entretien, un mode de communication chez le thérapeute qui facilite le processus naturel de changement.

► Lire la suite

COLLOQUE

"Le traitement...Comment procéder ?"
Colloque RIMAS du 16, 17 et 18 juin 2010, Québec

Depuis les débuts du traitement des agresseurs sexuels au Québec, plusieurs approches, techniques et méthodes d'intervention ont été utilisées. Ce colloque propose de vous familiariser avec quelques unes d'entre elles et d'élargir l'éventail de moyens dont vous disposez pour faciliter le changement chez les AICS

Programme

LU POUR VOUS

- **La violence sexuelle, Approche psycho-criminologique**

Cet ouvrage présente tous les éléments cliniques et thérapeutiques autour de la question de l'agression sexuelle (auteurs et victimes)... ► Lire

- **Etienne De Greeff 1898-1961** Qui était Etienne De Greeff ? Quelle est la signification de son oeuvre impressionnante pour la psychiatrie, la criminologie et la littérature romancière actuelle... ► Lire

- **Psychiatrie : entre éthique et politique** Maurice Korn, psychiatre et psychothérapeute, a longtemps exercé comme expert auprès des tribunaux et nous propose son essai... ► Lire



"Eglise catholique et pédophilie, un lien vraiment contre nature ?"

Notre collègue Isabelle Tapie, licenciée en psychologie et psychothérapeute travaillant au sein de l'équipe de santé spécialisée du service de santé mentale de Dinant réagit aux révélations d'abus sexuels qui ont secoué l'Eglise catholique.

Nous vous invitons à lire sa Carte Blanche très intéressante parue dans Le Soir du 21 avril 2010.

Hubert Van Gijseghem, psychologue spécialiste des agressions sexuelles réagit également dans la presse canadienne.

"Scandales sexuels : la fin du silence au Québec ?" publié le 17 mars 2010

"La sexsomnia ? Un phénomène exceptionnel"

Ce 29 mars 2010, un père invoquant un trouble du sommeil pour expliquer le viol de sa fille de 4 ans a été acquitté au bénéfice du doute par le Tribunal Correctionnel de Mons. Une première en Belgique qui pourrait faire jurisprudence.

Un article paru le 02 mars 2010 dans Le Soir nous éclaire sur ce que pourrait être la sexsomnia.

"Les délinquants sexuels dans la mire d'Ottawa"

Une proposition de loi au Canada vise à renforcer le registre national des délinquants sexuels. Ce registre compilerait la description du véhicule des délinquants sexuels, le modus operandi en plus d'un échantillon de leur ADN. Il serait réservé à l'usage strict des forces de police.

Un article a été publié le 17 mars 2010 dans la presse canadienne.

UPPL News

Les 11 et 12 mars 2010, Josée Rioux et Chantal Huot, du Canada, criminologues et spécialisées dans le traitement des délinquants sexuels ont présenté la formation à l'Approche thérapeutique de l'agresseur sexuel : intervention individuelle et de groupe avec la Thérapie de la réalité". Quinze professionnels y ont participé assidûment et se sont montrés satisfaits. Nous en avons retenu quelques photos.



"Nightmare" Nikolaj Abraham Abildgaard (1743 - 1809)



Eglise catholique et pédophilie, un lien vraiment contre nature ?

Isabelle Tapie Licenciée en psychologie, psychothérapeute à l'équipe de santé spécialisée du service de santé mentale de Dinant.

mercredi 21 avril 2010, 09:43

En tant que psychologue spécialisée dans le suivi des auteurs d'agressions sexuelles, je ne peux pas rester indifférente aux dernières révélations d'abus sexuels qui ont secoué l'église catholique.

Nous qui cherchions auprès de la science, naïfs profanes que nous sommes, les explications à notre existence sur terre, l'église a toutes les réponses ! Car voilà maintenant qu'elle se revendique de la science pour expliquer les dérives sexuelles dont ses représentants ont été les auteurs ! Il va sans doute falloir bientôt refaire nos manuels de biologie en tenant compte des découvertes récentes car Darwin s'était évidemment trompé ! Ces tentatives d'explications scabreuses ne font qu'enfoncer un peu plus l'église catholique dans une dogmatique obscurantiste digne du Moyen Âge.

Lier la pédophilie à l'homosexualité (comme l'a fait le cardinal Bertone, numéro deux du Vatican, NDLR) est évidemment scandaleux. On revient à l'idée très ancienne que l'homosexualité est une perversion. Or la perversion est bien plus qu'une soi-disant déviance par rapport à la norme. La perversion, telle qu'on la définit aujourd'hui, s'inscrit le plus souvent dans une relation d'emprise d'une personne, le pervers, sur une autre, sa victime, qu'il ne voit pas comme un sujet mais uniquement comme l'objet de sa jouissance. Les vrais pédophiles sont évidemment pervers puisqu'ils jouissent de la réduction de leur victime à un objet de satisfaction de leurs propres besoins.

L'opinion publique a tendance à ignorer qui sont les abuseurs sexuels et les pédophiles. Tous les abuseurs ne sont pas des pédophiles, loin de là. Au cours de mes dix années de pratique dans l'équipe spécialisée d'un service de santé mentale, je n'ai rencontré que 4 ou 5 vrais pervers. Ceux-là sont en général suffisamment habiles pour échapper à la sanction judiciaire. Ils ont souvent des peines moins élevées car ils sont plus manipulateurs et présentent à la société et à la justice, un visage parfaitement acceptable.

Par contre, la plupart des abuseurs sexuels sont des hommes chez qui les parents se sont acharnés autrefois à empêcher la naissance d'une identité propre. Beaucoup ont subi des violences psychologiques, physiques ou sexuelles. Le recours à l'acte est donc chez eux une tentative désespérée et, bien évidemment, inadéquate, de représenter l'irreprésentable de leur propre souffrance qui a eu lieu à un âge où ils ne disposaient pas encore de mots ou même d'images pour l'exprimer. Et cet acte n'est pas accompagné de jouissance. C'est pour cela qu'ils le répètent inlassablement jusqu'à ce que les faits soient dénoncés, ce qu'ils accueillent souvent avec soulagement.

Mais où sont les curés dans tout ça ? Ni en prison, ni à notre consultation. L'église catholique les a soigneusement gardés en son sein. Car il me semble bien s'agir de ça. Chez les protestants, le croyant, s'il a fauté, se débrouille avec Dieu. Il doit se débrouiller avec sa conscience et donc avec lui-même. Dans l'église catholique, on passe par le prêtre qui est le représentant de Dieu. On se décharge en quelque sorte sur cette figure du pouvoir et de la sagesse divine et on évite ainsi de devoir se rendre des comptes à soi-même, ce qui est, tout le monde le sait, tout à fait inconfortable. Cette église catholique me paraît donc s'être donné un pouvoir bien étrange. Elle peut juger de ce qui est bien et mal dans ce que le

fidèle lui confie. Elle rend donc, d'une certaine manière, sa propre justice. Et les curés, que savent-ils donc de la vie ?

Les pasteurs protestants ou les popes orthodoxes ont un pied dans la société civile, dans la vie affective, relationnelle, ils ont une femme, des enfants et cela ne les empêche pas de vivre leur prêtrise avec autant de conviction que les prêtres catholiques, il me semble. Mais ces prêtres-là font entrer un tiers dans leur relation à leur Eglise. Ils autorisent le regard de l'autre, le regard extérieur sur leur engagement philosophique et personnel. Ce qui caractérise par contre l'Eglise catholique, c'est son fonctionnement en circuit fermé.

Or, il faut savoir que la relation perverse ne peut s'installer que dans le secret et dans la dualité. Dès que le secret est rompu, dès qu'un tiers extérieur intervient, le caractère pervers de la relation ne peut se maintenir. Ce qui peut perdurer, c'est l'emprise qu'a pris l'auteur sur sa victime.

Loin de moi l'idée de dire que l'Eglise catholique est perverse par essence. J'essaie de comprendre en quoi son fonctionnement et sa culture du secret et de l'opacité peut attirer de jeunes hommes souvent immatures et au passé traumatique, qui s'y réfugient pour fuir la vie réelle, le sexe et les femmes parce que leur enfance ne les a pas préparés à s'y confronter. Les enfants qu'ils croisent et qui deviendront leurs victimes sont des ombres d'eux-mêmes. Ils s'y attachent en jouant avec eux ce qui s'est joué dans leur propre enfance et tentent vainement par là d'apaiser une angoisse aussi tenace qu'indicible.

Publié le 17 mars 2010 à 23h45 | Mis à jour le 18 mars 2010 à 11h56

Scandales sexuels: la fin du silence au Québec?



Les scandales d'agressions sexuelles commises par des membres du clergé catholique se multiplient. L'Église est dans la tourmente et le célibat des prêtres est de nouveau en mis question. Or, le Vatican pourrait sous peu être éclaboussé... par le Québec.

Photo: AFP



Katia Gagnon
La Presse

L'Église catholique ne serait pas au bout de ses peines au Québec : plusieurs autres victimes de prêtres pédophiles briseront prochainement le silence, prévoit France Bédard, présidente de l'Association des victimes des prêtres. Depuis deux ans, elle a reçu plus de 400 témoignages d'hommes et de femmes qui disent avoir subi des sévices sexuels de la part de membres du clergé.

France Bédard a elle-même été victime d'un prêtre il y a près de 40 ans. Elle a été violée par un vicaire, Armand Therrien, et a conçu un enfant, qui a par la suite été adopté. Des décennies plus tard, elle a voulu poursuivre son agresseur au criminel, mais il est mort juste avant le procès. Elle réclame

maintenant 325 000\$ à l'archevêché de Québec.

Il y a deux ans, elle a aussi fondé son association. Depuis, son téléphone ne dérougit pas. Elle a reçu 425 témoignages, d'hommes pour la plupart.

«J'ai des victimes de 65, 70 ans. Mais j'en ai aussi de 36 ans, de 40 ans. Regardez ce qui s'est passé au collège Notre-Dame. Regardez les victimes de Raymond-Marie Lavoie, à Québec. Et ce n'est pas fini. Il y en a d'autres qui s'en viennent. Ce n'est pas seulement en Allemagne et en Irlande. Ici aussi. Parce que les gens le savent, maintenant : ils ne sont plus seuls. À chaque activité qu'on organise, d'autres personnes se joignent à nous», dit Mme Bédard.

Le psychologue Hubert Van Gijseghem, spécialiste des agressions sexuelles, croit que l'histoire de France Bédard, qui a été largement relayée par les médias, pourrait avoir un effet semblable à celui qu'a provoqué Nathalie Simard lorsqu'elle a révélé la sienne. «C'est incroyable, le nombre de dénonciations qu'il y a eu après le témoignage de Nathalie Simard. Mme Bédard peut avoir un impact comparable. Les gens ont besoin de soutien pour sortir du placard.»

Au cours de sa carrière, le psychologue a rencontré à de très nombreuses occasions des victimes de membres du clergé. «Ils sont légion. Mais la majorité ne veut pas sortir du silence parce qu'ils ont honte. Ils sont souvent âgés et, pour eux, les membres du clergé étaient intouchables.» Le respect à l'égard du clergé a fait peser une «dalle de béton» sur ces enfants. «À l'époque, un enfant qui dénonçait avait plus de chances d'être giflé que d'être écouté.»

Michel Dorais, professeur à l'École de service social de l'Université Laval, a beaucoup écrit au sujet des agressions sexuelles contre les garçons. «J'ai des confidences de victimes de prêtres tout le temps. Je passe rarement une semaine sans recevoir ce genre de témoignage.»

Au début des années 2000, il prévoyait lui aussi un déferlement d'accusations contre des prêtres. Pourtant,

peu de poursuites se sont concrétisées. Pourquoi? «Plus un secret a été gardé longtemps, plus les gens hésitent à parler», dit M. Dorais. De plus, les hommes hésitent souvent à dévoiler cet aspect de leur vie. «Il y a encore beaucoup de préjugés face aux hommes qui ont été agressés sexuellement», estime M. Dorais.

En 2007, le cardinal Marc Ouellet avait présenté ses excuses aux victimes pour les actes commis par l'Église «avant 1960». Mais les cas dévoilés depuis 10 ans un peu partout au Québec montrent que les actes sont parfois bien plus récents.

Analyse et profil

Il y a quelques années à peine, la clinique psychologique d'Hubert Van Gijseghem a reçu, pour le compte de l'archevêché, les futurs séminaristes qui devaient faire l'objet d'une évaluation psychologique. «Nous avons pu voir un échantillon assez large», souligne-t-il. Et les psychologues ont été étonnés de ce qu'ils ont vu. «Loin de moi l'idée de dire qu'il n'y a pas de futurs prêtres qui sont totalement *clean*, dit M. Van Gijseghem. Mais il y a beaucoup de problèmes d'identité, y compris sexuelle. C'est beaucoup plus élevé que dans la population en général. L'amour de Dieu était parfois un exutoire pour des difficultés relationnelles.»

Selon lui, la chasteté imposée rend l'Église catholique invitante pour un certain nombre de jeunes à la sexualité trouble. «Un jeune homme aux prises avec des inhibitions sexuelles ou qui sent chez lui des tendances sexuelles illicites peut vouloir s'imposer un moratoire, une ascèse. La prêtrise est une façon socialement acceptable de rester chaste, même idéalisée. Ils entrent dans la prêtrise avec les meilleures intentions mais, quand ils tombent amoureux d'un enfant, ils risquent davantage de passer à l'acte.»

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.



« La sexsomnia ? Un phénomène exceptionnel »

RIZZA,ETTORE

Mardi 2 mars 2010

Psychiatre et sexologue, le Rhodien Fabrice Jurysta est médecin résident au laboratoire du sommeil de l'hôpital Erasme, l'un de ceux qui accueille les cas les plus « lourds » en matière de troubles du sommeil.

On parle de « sexsomnia » pour qualifier une activité sexuelle pendant le sommeil. De quoi s'agit-il ?

Ce sont des phénomènes exceptionnels qui sont plutôt rapportés dans la littérature médicale américaine.

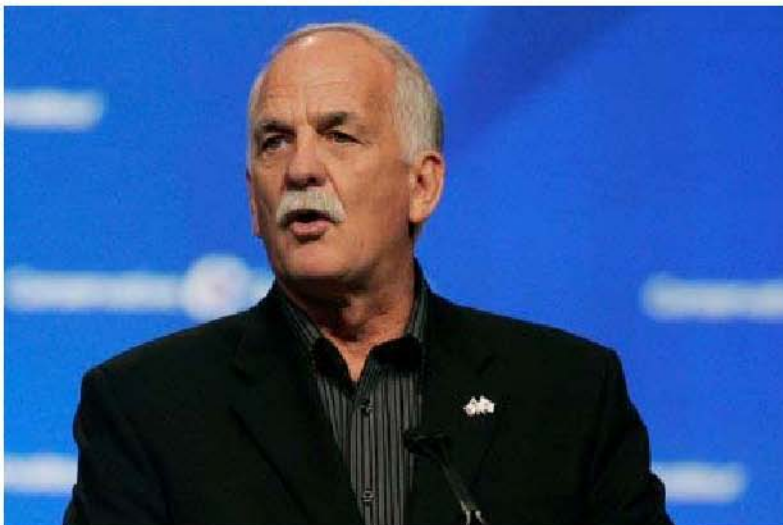
Personnellement, je n'en ai jamais rencontrés. Chez nous, on y a fait référence lors de quelques cas d'abus sexuel. On retrouve deux grandes catégories de comportement classés sous ce terme : soit des problèmes de sommeil paradoxal, autrement dit des personnes qui se débattent dans un rêve à contenu sexuel particulièrement vivace et où l'inhibition musculaire qui devrait avoir lieu au cours de cette phase de sommeil n'existe plus : la personne passe à l'acte. Le phénomène est aussi rapporté dans les stades profonds du sommeil où, là, il n'y a pas d'inhibition motrice. La personne, mi-éveillée mi-endormie, ne sait pas très bien où elle est, qui elle est, ni ce qu'elle fait.

Quelle est la différence ? Le premier cas est souvent lié à des pathologies neurologiques ou primaires (sans cause connue) ; le second s'apparente plus à des éveils confusionnels. La personne se rend compte ensuite qu'elle a eu des rapports sexuels. Un cas particulier : celui des rapports sexuels sous influence (drogue, alcool...) dont la personne ne se souvient pas le lendemain, ou difficilement. Elle estime ensuite que les faits se sont déroulés pendant son sommeil. En réalité, elle était plus ou moins éveillée, mais souffre d'un problème de rappel.

Peut-on prouver qu'une personne a agi inconsciemment pendant son sommeil ? Oui, à condition de procéder à toute une série de mises au point neurologiques complémentaires, pas juste à un enregistrement de sommeil. Tout dépend des cas. C'est plus facile lorsque l'on est confronté à une maladie neurologique ou à une prise de substances. Mais même dans le cas d'éveils confusionnels, plus difficiles à prouver, l'anamnèse (antécédents du patient, NDLR) permet de dire s'il s'agit d'un phénomène répétitif ou occasionnel. En fonction de la pathologie, la probabilité de certitude va de 20 % à 98 %.

Le registre national serait renforcé

Les délinquants sexuels dans la mire d'Ottawa



Vic Toews, ministre fédéral de la Sécurité publique
Archives, La Presse Canadienne



Patrice Gaudreault

Le Droit

Après les jeunes contrevenants, le gouvernement conservateur entend serrer la vis aux délinquants sexuels reconnus coupables, en inscrivant automatiquement leur nom, la description de leur véhicule et leur *modus operandi* au registre national, en plus de verser un échantillon de leur ADN à la banque de données génétiques.

Des modifications législatives ont été proposées en ce sens, hier, par le ministre fédéral de la Sécurité publique, Vic Toews, de concert avec le sénateur conservateur Pierre-Hugues Boisvenu, ex-président de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues. À l'heure actuelle, 42 % des personnes reconnues coupables de crimes sexuels ne sont pas inscrites au registre. Quant au taux de récidive, il atteindrait 14 % en l'espace de cinq ans, selon le ministre Toews.

« En ce moment, la Couronne doit faire une demande spécifique pour qu'un contrevenant soit inscrit, et le juge peut, à sa discrétion, émettre une ordonnance. Notre projet de loi mettra fin à cette procédure et rendra l'enregistrement obligatoire », a expliqué le sénateur Boisvenu.

En réalité, il s'agit d'une nouvelle mouture d'un projet de loi similaire (C-34) mort au feuillet lors de la prorogation du Parlement. Le projet de loi S-2 est bonifié de manière à ce que le registre compile la description du véhicule des délinquants sexuels, du numéro d'immatriculation au modèle, en passant par la couleur et l'année de fabrication. Le registre comprendra aussi de l'information sur la manière dont les crimes ont été commis, de façon à établir un profil criminel. Les policiers pourront ainsi utiliser le registre pour prévenir les infractions sexuelles, au lieu de s'en servir uniquement pour enquêter sur les crimes déjà commis.

Pour le chef de police d'Ottawa, Vernon White, il s'agit d'une initiative « extrêmement importante », qui aura pour effet de faciliter le travail des policiers et de réduire le nombre de victimes. « Si vous avez commis un crime à caractère sexuel, vous devriez être dans le registre ; vous avez été condamné. Je crois que ça va nous aider à prévenir de futures infractions », a-t-il commenté.

La directrice du Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes, Heidi Illingworth, a applaudi les modifications proposées, invitant les parlementaires à agir avec célérité. « Une fois ce projet de loi adopté, moins de délinquants sexuels passeront entre les mailles du filet », dit-elle.

Le Registre national des délinquants sexuels demeurera à l'usage exclusif des forces policières. Pas question, pour l'instant, de permettre aux citoyens de vérifier si un prédateur sexuel demeure dans leur quartier. Le sénateur Boisvenu croit, par contre, qu'il faudra un jour se pencher sur la question.

« Lorsqu'une entreprise s'établit dans votre quartier, elle est obligée de déclarer toutes ses matières dangereuses pour protéger votre santé, dit-il. D'un autre côté, on libère des prédateurs sexuels et le gouvernement n'a aucune obligation d'informer la population. »





LES TECHNIQUES D'IMPACT

CHANTAL HUOT
CRIMINOLOGUE / TRAVAILLEUSE SOCIALE



LES TECHNIQUES D'IMPACT

CHRYSTELLE KELLER
COACH EN MANAGEMENT D'ÉQUIPE ET EN VIE PRO

LES TECHNIQUES D'IMPACT

EDUCTION ET
CULTURE / TRAVAIL SOCIAL



DOSSIER

L'entretien motivationnel

La prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) est particulière pour au moins deux raisons. D'une part, l'obligation de soin rend le traitement contraint. D'autre part, le traitement vise un changement nécessaire pour tendre vers la non-récidive d'un comportement sexuel infractionnel. D'un côté, la contrainte du traitement amène souvent le patient à minimiser voire dénier sa problématique. D'un autre, les conséquences néfastes du comportement sexuel infractionnel amènent souvent le thérapeute à vouloir rapidement un changement. Ce dernier peut donc être tenté d'être interventionniste, directif et confrontant, ce qui pourtant renforce bien souvent les défenses du patients.

Nous pensons donc que la technique de l'entretien motivationnel est pleinement adaptée au traitement contraint. Il serait même selon nous intéressant d'envisager une formation spécifique à la délinquance sexuelle mais nous avons choisi de ne pas l'organiser pour le moment ; cette approche étant proposée dans d'autres lieux de formation non spécifiques au domaine de la délinquance sexuelle.

Au travers de ce dossier non-exhaustif, nous choisissons de vous sensibiliser à l'entretien motivationnel. Il est une technique d'entretien, un mode de communication chez le thérapeute qui facilite le processus naturel de changement. Il vise à faire émerger la motivation interne du patient en l'aidant à dépasser son ambivalence, à changer de comportement et à dépasser son cortège de projection et de déni.

Ce style de communication peut être utilisé de façon isolée mais également en combinaison avec d'autres approches thérapeutiques. Il peut être pratiqué en début de prise en charge mais aussi durant toute la prise en charge ou encore, en recours, lors de phases difficiles de traitement.

Voici en quelques lignes l'essentiel sur l'entretien motivationnel :

- I. Définition
- II. Fondements théoriques
- III. L'esprit de l'entretien motivationnel... en quelques pistes
- IV. Pour mieux comprendre...l'entretien motivationnel en vidéos
- V. Où se former à l'entretien motivationnel ?
- VI. L'entretien motivationnel en quelques clics...Où surfer ?
- VII. Livres et articles

I. Définition

L'entretien motivationnel a été développé dans les années 1980 aux Etats-Unis et au Royaume-Uni par William Miller et Stephen Rollnick, psychologues. Premièrement utilisée dans le traitement des problématiques alcooliques et d'addictions en général, cette technique s'est rapidement étendue à toutes les problématiques confrontées à la résistance au changement et à la contrainte du traitement.

Miller et Rollnick définissent « l'entretien motivationnel comme une méthode directive, centrée sur le client, pour augmenter la motivation intrinsèque au changement par l'exploration et la résolution de l'ambivalence » (page 31 Miller et Rollnick, 2006).

En entretien, l'ambivalence est explorée en termes de bénéfices et de coût pour lui-même et ses proches importants (Janis et Mann, 1977). Saisir et comprendre l'ambivalence du patient nécessite d'intégrer son contexte social, familial, amical et son cadre de vie (Miller et Rollnick, 2006).

Par ce mode de communication du thérapeute, le patient prend conscience de la divergence entre sa réalité actuelle et son avenir espéré. Dès lors, le thérapeute peut l'aider à faire émerger un discours-changement chez son patient. Le patient peut dès lors retrouver l'estime de soi, la maîtrise de soi et reprendre contrôle sur sa vie.

II. Fondements théoriques

L'approche de l'entretien motivationnel regroupe divers fondements théoriques dont les plus importants nous semblent être :

- Une base rogérienne de non-directivité, de non jugement, d'empathie et de considération positive (Rogers, 1951-1959) ;
- La théorie de la réactance de Brehm (1981) décrivant le concept de réactance psychologique comme suit : une personne voyant sa liberté individuelle réduite ou menacée tend à vouloir retrouver une certaine marge de manœuvre et défend donc le comportement « à changer », ce qui augmente la désirabilité du comportement nocif. Ainsi, le déni et les résistances seraient une réaction aux pressions extérieures et peuvent être évités par des modes d'intervention non directive tel que la balance décisionnelle de Janis et Mann (1977) ;
- Le modèle transthéorique du changement de comportement de Prochaska et DiClemente qui définit clairement les étapes du changement d'un comportement : précontemplation, contemplation, détermination à changer, action, maintien et rechute.

D'autres concepts théoriques nourrissent également cette approche : la théorie de l'autodétermination de Ryan et Deci (2000) avec la nécessité d'une motivation intrinsèque dans tout changement, le concept de dissonance cognitive (Festinger, 1957), la théorie de l'auto-perception de Bem (1972),...

Ces quelques lignes s'inspirent du dossier 30 ans de la Fédération Belge des Psychologues : Psychologie positive « L'entretien motivationnel » paru dans Psychologos 4/2009 et 1/2010 dans lequel Christophe De Heckere a fait une revue très détaillée de l'entretien motivationnel.

III. L'esprit de l'entretien motivationnel...en quelques pistes

L'entretien motivationnel est un style de communication, un esprit, une façon d'être avec le client. La collaboration (plutôt que la persuasion), l'évocation (plutôt que l'imposition), l'autonomie (susciter la motivation intrinsèque) sont les composantes fondamentales de cette approche (Miller & Rollnick, 2006).

Miller et Rollnick (2006) définissent quatre principes généraux comme suit :

1. Style empathique, une acceptation du client et de son ambivalence au changement par le biais d'une écoute réflexive maîtrisée ;
2. Modification des perceptions du client en identifiant et clarifiant ses buts personnels et ses valeurs de référence avec lesquels son comportement est en conflit ;
3. « Rouler avec les résistances » (perçues chez nos clients au travers par exemple de l'argumentation, de l'interruption, de la négation ou de l'ignorance,...). Par ce principe, les auteurs insistent sur l'importance d'éviter l'apologie du changement et au contraire de susciter le discours-changement. Le thérapeute tente alors d'explorer avec le client les inconvénients du non-changement, les avantages du changement. Il tente également de lui faire exprimer de l'optimisme concernant le changement et ses intentions de changement ;
4. Renforcement du sentiment d'efficacité personnelle

Par ailleurs, les auteurs décrivent diverses méthodes reprises sous l'acronyme **OUVER** (questions OUvertes, Valorisation, Ecoute Réflexive, Résumé) définies comme suit :

1. Poser des questions ouvertes afin d'aider la personne à explorer ouvertement son vécu et son ambivalence ;
2. L'écoute réflexive vise à éviter les impasses relationnelles (Gordon, 1970 in Miller, Rollnick - 2006 page 83) et permet de faire naître le discours-changement. En entretien, le thérapeute ponctue le discours du client par des réponses reflètes qui peuvent être des répétitions, des reformulations, des reflètes double, des reflètes amplifiés, des reflètes de sentiments, des reflètes d'élucidation,...
3. La valorisation tend à remarquer et valoriser de façon adéquate les efforts et les ressources du client ;
4. Le résumé permet au thérapeute de renforcer ce qui vient d'être dit par le client. Les auteurs distinguent le résumé cumulé, le résumé lien, le résumé transition.

IV. Pour mieux comprendre...l'entretien motivationnel en vidéo

Sur le site ci-dessous, nous vous invitons à découvrir l'approche de l'entretien motivationnel au travers d'une vidéo à usage de formation. Bien qu'elle mette en scène des consultations pour des problématiques alcooliques, elles permettent de saisir d'emblée l'esprit de l'entretien motivationnel.

http://www.alcoologie.ch/alc_home/alc_formation/alc-video_lmb_multisubstances.htm

V. Où se former à l'entretien motivationnel ?

Nous avons recensé une liste non-exhaustive de divers formateurs et/ou organismes de formation :

- L'Association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel propose des formations de sensibilisation (3 à 4 heures), des formations de base de niveau 1 et 2 (sur 2 jours chaque niveau) ainsi que des journées de supervision. Le calendrier des formations est disponible sur le site www.entretienmotivationnel.org/calendrier
- Le C.I.T.S (Centre Interdisciplinaire de Travail Social - Haute Ecole Roi Baudouin, catégorie sociale) organise des journées de sensibilisation à l'entretien motivationnel. Le calendrier des formations est disponible sur le site <http://cits.ishsa.be/prog.html>
- Centre d'Etude et de Documentation Sociales de Liège organise occasionnellement des journées de formation sur cette approche. Le calendrier des formations est disponible sur le site www.social.prov-liege.be

VI. L'entretien motivationnel en quelques clics...où surfer ?

- www.motivationalinterview.org, site en anglais de l'entretien motivationnel
- www.entretienmotivationnel.org, site de AFDEM
- www.entretienmotivationnel.be, site belge
- http://www.alcoologie.ch/alc_home/alc_documents/alc-dvdentretienmotivationnel.htm

VII. Livres et articles

- ARKOWITZ, H., WESTRA, H.A., MILLER, W.R., ROLLNICK, S. (Eds). (2008). Motivational Interviewing in the Treatment of Psychological Problems. New York : Guildford Press.
- DE NECKERE, Christophe (2009-2010). L'entretien motivationnel. Psychologos n° 4/2009 (44-49) et 1/2010 (25-32). Bruxelles, BFP - FBP
- MILLER, W.R. & ROLLNICK, S. (2006). L'entretien motivationnel. Aider la personne à engager le changement. (Titre original : Motivational Interviewing. Preparing people for change, 2nd edition, 2002). Paris : InterEditions, Dunod
- LANGUERAND E, GUT-FAYAND A., "Comment accompagner les adolescents et les jeunes adultes vers un changement de comportement dans leurs consommations d'alcool ou de drogues ? L'apport de l'entretien motivationnel", in Entretiens de Bichat, 17 septembre 2009, Paris
- LANGUERAND E., "L'entretien motivationnel : accompagner les personnes vers le changement de comportement", Paris : Psylink, juillet 2008
- LANGUERAND E, L'entretien motivationnel et la théorie de l'autodétermination, d'après Markland D., Ryan R. M., Tobin V.J. et Rollnick S. (2005), Paris : AFDEM, 2007
- LANGUERAND E, CANCEIL O, CHAUCHOT F, KAZES M, OLIE JP, KREBS MO, GUT-FAYAND A. "Perspectives de l'utilisation de l'entretien motivationnel auprès de sujets présentant une psychose débutante", in L'Encéphale : Actes du Congrès, 2007, Paris : Masson, 2007
- LANGUERAND E, CANCEIL O, CHAUCHOT F, KAZES M, OLIE JP, KREBS MO, GUT-FAYAND A., "MODELIS : Une approche motivationnelle dans la psychose débutante pour favoriser le lien thérapeutique et prévenir la consommation de substances", in Congrès de l'Encéphale, 24, 25 et 26 janvier 2008, Paris
- LANGUERAND E., "MODELIS - Impact of screening and motivational interviewing on the substance use in early psychosis : a study", in International Conference on Motivational Interviewing, 9-11 juin 2008, Interlaken (Suisse)
- LANGUERAND E, BOURRIT F, KHAZAAL Y, ZULLINO D, KREBS MO, "Variations autour de la "balance décisionnelle" de Janis et Mann", in Congrès de l'Encéphale, 22, 23 et 24 janvier 2009, Paris
- LANGUERAND E, GUT-FAYAND A., "Comment accompagner les adolescents et les jeunes adultes vers un changement de comportement dans leurs consommations d'alcool ou de drogues ? L'apport de l'entretien motivationnel", in Entretiens de Bichat, 17 septembre 2009, Paris
- NEF, F. (2006). La boulimie. Des théories aux thérapies. Belgique : Mardaga
- ROLLNICK, S., MILLER, W.R. & BUTLER, C.C. (2009). Pratique de l'entretien motivationnel. Communiquer avec le patient en consultation. Paris : InterEditions, Dunod
- ROSSIGNOL, V. (2001). L'entrevue motivationnelle : un guide de formation. Téléchargeable sur www.entretienmotivationnel.org. Canada : Programme de recherche sur les addictions, Centre de recherche de l'hôpital Douglas.

Date	Lieu	Association / Organisateur	Inscription / Informations pratiques
16 - 18 juin 2010	Québec, Canada	Le traitement... comment procéder ?	www.rimas.qc.ca/?page_id=56
23 - 26 juin 2010	New Orleans, Los Angeles, USA	18th Annual APSAC Colloquium	www.apsac.org
1 - 3 juillet 2010	Berlin, Germany	1st International Congress on Borderline Personality Disorder	www.borderline-congress.org
11 - 13 juillet 2010	Portsmouth, New Jersey, USA	Family Violence Research Conference	www.unh.edu/fri/conferences/index.html
1 - 4 septembre 2010	Oslo, Norway	11th International Conference of the International Association for the Treatment of Sexual Offenders (IATSO)	www.iatso.org
8 - 11 septembre 2010	Liège, Belgium	10th Annual Conference of the European Society of Criminology	www.eurocrim2010.com
22 - 24 septembre 2010	Belfast, Ireland	20th Annual National Organisation for the Treatment of Abusers Conference (NOTA)	www.nota.co.uk
26 - 29 septembre 2010	Honolulu, Hawaiï, USA	XVIIIth ISPCAN International Congress on Child Abuse and Neglect	www.ispcan.org/congress2010
30 septembre 2010	Liège, Belgique	"L'inceste, pourquoi le drame arrive?", première journée d'étude de Kaléidos, Paroles d'enfants	www.parole.be/nl/paroinfo_17.htm
14 octobre 2010	Liège, Belgique	"Mieux comprendre ce que vivent les victimes d'abus sexuels", deuxième journée d'étude de Kaléidos, Paroles d'Enfants	www.parole.be/nl/paroinfo_17.htm
21 - 22 octobre 2010	Paris, France	"Soutenir les parents des adolescents auteurs d'agressions sexuelles", Paroles d'Enfants	www.parole.be/nl/paroinfo_17.htm
21 et 28 octobre 2010	Liège, Belgique	Le mineur dans le droit pénal	www.sdj.be/fr/img/programme2010.pdf
20 - 24 octobre 2010	Phoenix, Arizona	29th Annual Research and Treatment Conference from the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA)	www.atsa.com
28 octobre 2010	Liège, Belgique	"La reconstruction du lien après l'inceste est-elle possible?", troisième journée d'étude de Kaléidos, Paroles d'Enfants	www.parole.be/nl/paroinfo_17.htm
Novembre 2010	Namur, Belgique	Formation UPPL Les stratégies de traitement des AICS	Date et programme à définir
15 - 17 novembre 2010	Charleroi, Belgique	Journées scientifiques d'automne	www.jsa.be
15 - 18 novembre	Puerto Rico	IV World Congress on Child and Adolescent Rights	www.childrightscongress.org
23 - 28 janvier 2011	San Diego, California, USA	25th Annual San Diego International Conference on Child and Family Maltreatment	www.chadwickcenter.org
29 juin au 1er juillet 2011	Barcelona, Spain	11th Annual Conference of the International Association of Forensic Mental Health Services (IAFMHS)	www.iafmhs.org
12 au 14 septembre 2011	Montreux, Suisse	6ème Congrès International Francophone sur l'Agression Sexuelle (CIFAS)	www.cifas.ca
2 - 5 novembre 2011	Ontario, Canada	30th Annual Research and Treatment Conference from the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA)	www.atsa.com
17 - 20 octobre 2012	Denver, Colorado, USA	31st Annual Research and Treatment Conference from the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA)	www.atsa.com
30 octobre - 02 novembre 2013	Chicago, USA	32nd Annual Research And Treatment Conference from the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA)	www.atsa.com